

Engagements individuels de Michelin dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Depuis plus d'un siècle, Michelin innove pour l'avenir d'une mobilité plus durable et pour répondre aux attentes de ses clients et de ses parties prenantes, en permettant aux femmes et aux hommes du Groupe de développer leur potentiel. C'est ce que résume la Raison d'Être de l'Entreprise : « offrir à chacun une meilleure façon d'avancer », qui irrigue son modèle stratégique et son modèle humain et social.

Le groupe Michelin est aujourd'hui implanté sur tous les continents. Avec un effectif de 132 000 personnes, 121 sites de production dans 26 pays, 9 pôles de recherche et développement à travers le monde, et une présence commerciale dans 175 pays.

Parce qu'il est urgent d'agir pour préserver la planète et ses habitants, Michelin multiplie ses engagements et ses actions autour de la lutte contre le changement climatique, de la préservation des ressources et de la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Analyse de matérialité

L'activité économique des entreprises dépend de la biodiversité et des services écosystémiques pour fonctionner. Cette dépendance est considérée comme significative si la perturbation ou l'interruption d'un service écosystémique fourni par la nature peut affecter son activité générant un impact financier important.

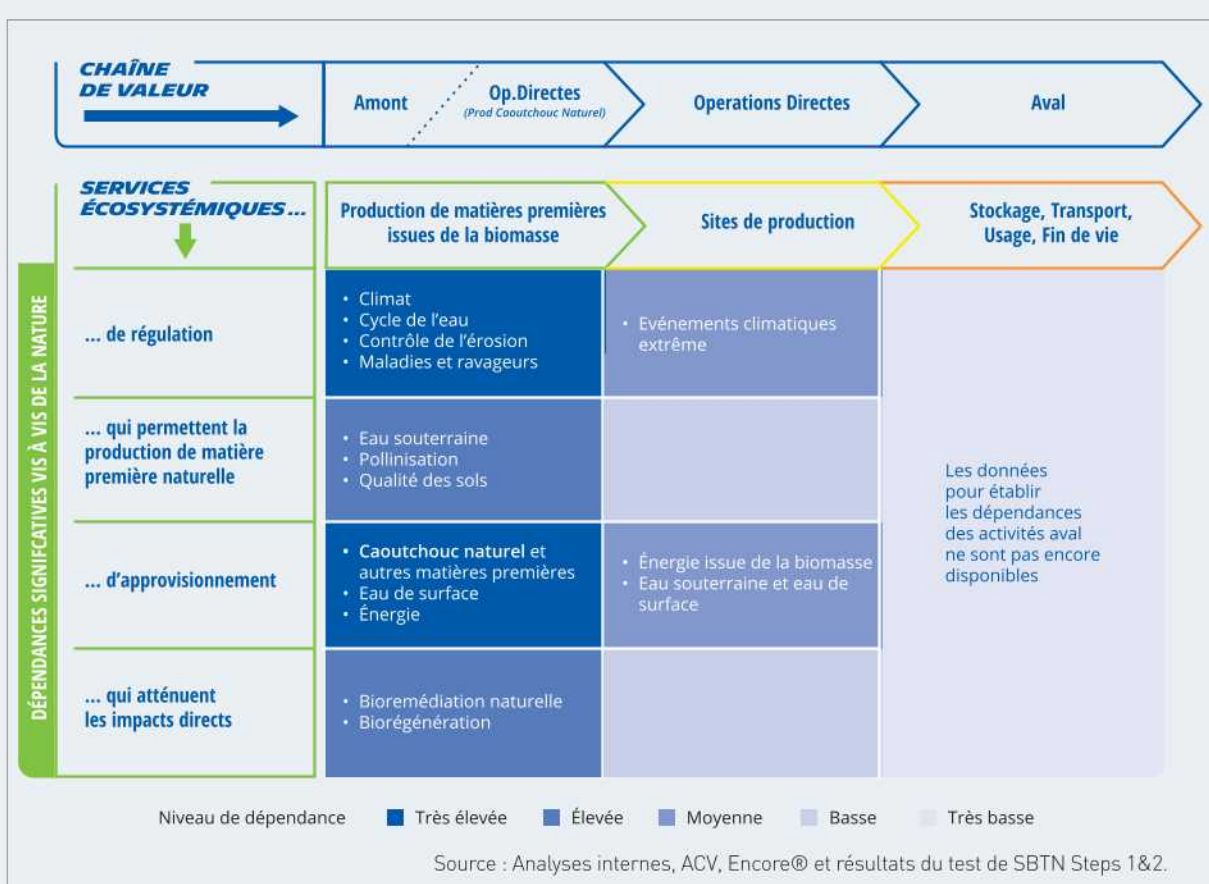
À l'inverse, certaines activités de l'entreprise peuvent exercer des pressions et générer des impacts directs ou indirects sur la biodiversité et les écosystèmes, tels que la déforestation, la surexploitation de ressources, la pollution.

Dépendances de Michelin vis-à-vis de la nature

Michelin, comme toutes les entreprises, dépend de la biodiversité et des services écosystémiques pour exercer durablement son activité.

Parmi les 200 matériaux différents qui entrent dans la composition d'un pneu, le caoutchouc naturel représente environ 21%. Ce matériau a des propriétés uniques qui donnent des caractéristiques spécifiques aux pneumatiques et qui le rendent, aujourd'hui, irremplaçable à l'échelle industrielle. Michelin est donc fortement dépendant de cette matière première naturelle pour la fabrication de ses produits et, par conséquent, ses revenus dépendent du bon état de la biodiversité et des écosystèmes.

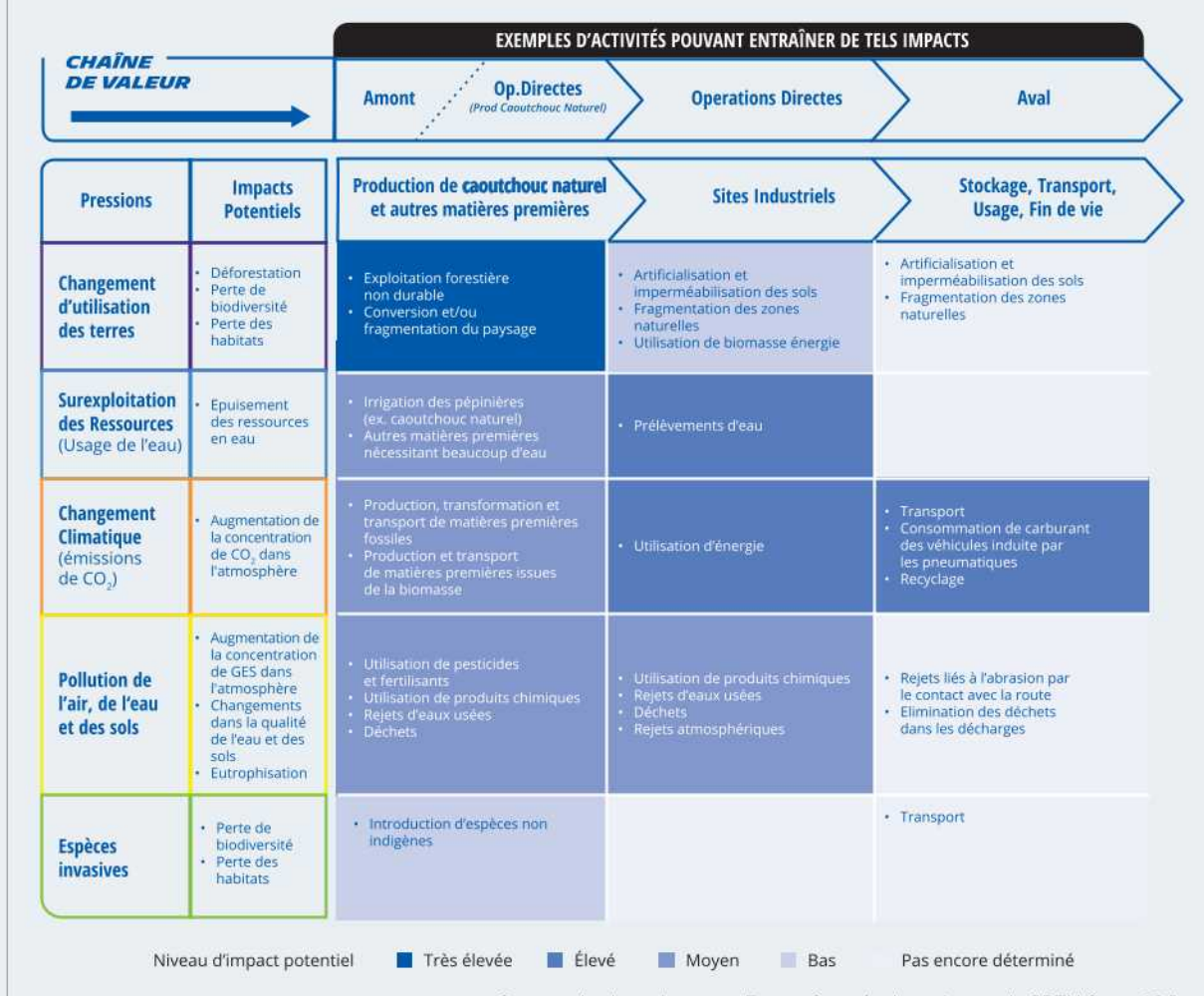
Michelin est également dépendant de l'approvisionnement en eau et en énergie pour sa production industrielle.



Le tableau ci-dessus illustre les services écosystémiques dont dépendent les activités de Michelin tout au long de sa chaîne de valeur. Les faibles dépendances n'y sont pas représentées.

Impacts potentiels des activités de Michelin sur la nature

Les principaux impacts potentiels des activités du groupe Michelin sur la biodiversité, illustrés dans le tableau ci-dessous, sont liés à l'hévéaculture (utilisation des terres), et aux activités industrielles (changement climatique, prélèvements en eau et génération de déchets).



Les impacts relatifs au changement climatique de scopes 1, 2 et 3, et ceux générés par la production des sites industriels sont couverts par des cibles de réduction à horizon 2030 et des programmes spécifiques. Une démarche d'économie circulaire est également mise en œuvre pour réduire l'impact négatif de ses produits sur l'environnement, tout au long de leur cycle de vie, et contribuer à la préservation des ressources¹¹.

Articulation avec nos engagements act4nature précédents

Le groupe Michelin souhaite mettre ses engagements en cohérence avec les cibles du *Global Biodiversity Framework* de Kunming-Montréal, de la façon suivante :

1. Remplacer l'engagement relatif au caoutchouc naturel :

« 80 % du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe a été évalué sur la conformité avec les critères environnementaux de la Politique de Caoutchouc Naturel Responsable »
Par : 100 % du volume de Caoutchouc Naturel utilisé par le Groupe est évalué « sans déforestation »^[2] en 2030. (2025 : 50 %).

Michelin a formalisé son engagement « Zéro déforestation » en 2015, en l'incluant parmi les critères environnementaux de sa politique de Caoutchouc Naturel Responsable. L'analyse de matérialité réalisée confirme que l'utilisation des sols liée à l'hévéaculture est un enjeu majeur pour Michelin et que le risque de déforestation est important. Pour cette raison, nous souhaitons mettre en évidence l'engagement « Zéro déforestation » à travers un objectif spécifique et chiffré à horizon 2030.

Cet engagement, plus transparent et plus ambitieux que nos engagements précédents, est aussi plus ambitieux car Michelin s'engage à évaluer 100 % du caoutchouc naturel utilisé en 2030. Cet engagement s'applique au périmètre mondial.

2. Ajouter l'engagement suivant :

Réduire de 70 % l'utilisation de pesticides par hectare dans ses plantations et celles de ses coentreprises à l'horizon 2030, par rapport à 2019. (2025 : 50 %).

La culture de l'hévéa ne requiert pas une utilisation intensive de pesticides ou d'intrants chimiques. Toutefois, à différentes étapes du cycle de production, le recours à ces produits peut s'avérer pertinent notamment pour traiter certaines maladies de la plante.

Compte-tenu de l'impact de ces produits sur la santé humaine, la biodiversité et les écosystèmes, Michelin bannit l'utilisation des pesticides classés « FSC Prohibited et Highly Restricted », et s'engage à restreindre l'utilisation d'autres pesticides dans ses opérations directes et ses coentreprises, au strict nécessaire.

Par ailleurs, Michelin promeut la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques auprès des différents acteurs de sa chaîne d'approvisionnement de caoutchouc naturel via le partage de bonnes pratiques et la formation en techniques d'agroécologie proposée aux planteurs villageois.

3. Retirer de la grille les deux engagements ci-dessous qui sont arrivés à terme et ont été atteints en 2022 comme reporté dans la grille d'évaluation soumise à act4nature international en mars 2023 :

- Fin 2022, 100 % des plantations où le Groupe est actionnaire sont conformes à la « Politique de Caoutchouc Naturel Responsable Michelin ».
- Fin 2022, 80 % des volumes de caoutchouc naturel utilisés par le Groupe sont cartographiés sur les risques environnementaux et sociaux avec Rubberway.

4. Les engagements 1, 4 et 5, soumis en 2021 et présentés dans la grille ci-dessous, sont maintenus.

Engagements individuels

Grille d'engagements individuels ^[4]					
Engagements communs	Description engagement SMART	Périmètre d'activité	Indicateur	Objectif mesurable	Date
1 - 2 - 3 4 - 9 - 10	1. Évaluer les impacts sur la biodiversité de nos produits et services.	Opérations directes Produits et services ^[5] .	Pourcentage des nouvelles gammes de produits et de services ayant fait l'objet d'une ACV intégrant les critères de biodiversité des méthodes les plus matures.	Produits : 100 % Services : Pilote	2025
				100 %	2030
1 - 2 - 3 4 - 5 - 7 8 - 9 - 10	2. Caoutchouc naturel utilisé par le Groupe évalué « sans déforestation ».	Opérations directes et amont (Fournisseurs de caoutchouc naturel).	Pourcentage de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe évalué « sans déforestation » ^[2] .	50 %	2025
				100 %	2030
1 - 2 - 3 4 - 5 - 7 8 - 9 - 10	3. Réduire l'utilisation de pesticides dans les plantations de Caoutchouc Naturel.	Opérations directes : Plantations de caoutchouc naturel des filiales du Groupe et coentreprises ^[3] .	Pourcentage de réduction de l'utilisation de pesticides par hectare (année de référence 2019).	50 %	2025
				70 %	2030
1 - 2 - 3 4 - 8 - 10	4. Évaluer les pollitiques de nos fournisseurs de matières premières, hors caoutchouc naturel, au sujet de la préservation de la biodiversité.	Opérations amont : Fournisseurs de matières premières (Hors caoutchouc naturel).	Les fournisseurs des matières premières identifiés comme ayant le plus d'impact sur la biodiversité ont fait l'objet d'une évaluation sur leurs politiques et pratiques ^[6] .	Pilote	2025
				80 %	2030
1 - 2 - 3 6 - 7 - 9 8 - 10	5. Réduire l'impact sur la biodiversité de nos sites de production et de recherche.	Opérations directes : Sites de production et de recherche.	5.1 - Nos sites respectent l'engagement « Zéro produit phytosanitaire ^[7] » pour l'entretien des espaces extérieurs.	30 sites	2025
				100 %	2030
				5.2 - Mise en place d'un plan de gestion proportionné aux enjeux locaux.	15 sites
				100 %	2030

1 cf. Document d'Enregistrement Universel Michelin 2023, chapitre 4.1.1 Environnement.
2 Critères de référence de l'évaluation « Sans déforestation » : selon les définitions et exigences du règlement EUDR (European Union Deforestation-free Regulation).
3 Filiales : Programme Or Vert Bahia, Brésil et PT. Royal Lestari Utama, Indonésie. Joint-Venture : SIPH, Afrique de l'Ouest, Michelin a une participation minoritaire.
4 Ces engagements font l'objet d'un reporting annuel par rapport à l'objectif 2030.
5 Produits et services pneumatiques.
6 Les impacts des matières premières sont identifiés grâce aux Analyses de Cycle de Vie (ACV). Le but de cette évaluation est de connaître les pratiques de nos fournisseurs relatives à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes dans l'exercice de leurs activités et ainsi d'évaluer la présence de risques et la nécessité éventuelle d'actions de remédiation.
7 Remplacement des pesticides et des engrais par des méthodes mécaniques combinées à d'autres solutions alternatives.